

Foire aux questions

Contenus et organisation des compétitions 2020-2021

Portes ouvertes du 21 septembre 2020

Q1 : Comment pouvons-nous performer en compétition avec une équipe à 8 à 2 m de distance entre chaque nageuse ?

R1 : Les officiels seront formés sur les nouvelles normes en vigueur en ce qui a trait aux déplacements et aux couvertures de piscine, aux changements et à la créativité des patrons ainsi qu'au contenu accepté dans les routines en contexte COVID. Il est certain que tout le monde devra s'adapter aux nouvelles normes et être indulgent face à ce changement.

R2 : La formule de compétition restera la même au niveau de la présentation des routines, excepté qu'il n'y aura pas de plage de départ.

R3 : L'entraîneur provincial peut vous accompagner et vous donner des idées et des pistes de solutions qu'en au contenu et aux idées d'optimisation d'entraînement pour être prête à compétitionner en contexte COVID. Un atelier concentré sur des adaptations d'entraînement COVID-19 sera proposé au cours du mois d'octobre.

NOTE : L'offre de compétition est segmentée par trimestre. L'objectif est de se préparer à tous les scénarios possibles et d'être capable d'offrir des événements attrayants pour les athlètes et les clubs tout en respectant les normes en vigueur. Le contenu des compétitions variera en fonction des capacités maximales de chaque installation ainsi que des consignes d'hygiène émises par la santé publique.

Q2 : Est-ce qu'il y aura des éléments obligatoires dans le programme régional 13-17 ans ?

R1 : Non, il n'y aura pas d'éléments obligatoires. Cependant, l'entraîneur provincial déposera ultérieurement, dans la section « Boîte à outils » du site web, des suggestions d'éléments à intégrer dans les routines d'équipe en fonction des groupes d'âge.

Q3 : Est-ce qu'on a la possibilité de faire l'événement préparatoire d'habiletés à des dates différentes de celles présélectionnées ? Quelles sont les options ? Est-ce que toutes les athlètes du club doivent faire l'événement ?

R1 : Il est possible de faire une demande d'événement à des dates différentes. Cependant, nous aimerions favoriser les dates qui sont préétablies pour faciliter le déplacement de l'entraîneur provincial dans vos clubs. Quelques autres options s'offrent à vous :

- Envoyer une demande d'événement avec une date différente pour un événement virtuel ;
- Envoyer une demande d'événement avec une date différente pour un événement en présence. NAQ se réserve le droit de ne pas accepter la nouvelle date et de vous en proposer une autre ;
- Faire le contenu en deux temps : faire une demande d'événement virtuel pour les habiletés à sec et une autre pour les habiletés en piscine ;
- Nous sommes ouverts aux autres propositions pour faciliter votre organisation.

R2 : Un club peut sélectionner un groupe d'athlète pour participer à l'événement. Cependant, il serait idéal que le membre de la fédération n'aille à se déplacer qu'une seule fois dans le club.

R3 : Nous vous rappelons que l'événement préparatoire est un événement OPTIONNEL et qu'il fait office de collecte de fond pour Natation Artistique Québec.

Q4 : Si j'ai une athlète 13-15 performance, mais qui est dans la tranche d'âge 11-12 ans, quelles habiletés doit-elle faire lors de l'événement préparatoire d'habiletés ?

R1 : Il revient à l'entraîneur de choisir le groupe d'âge de compétition dans ce cas échéant puisqu'il n'existe pas de programme national 11-12 ans.

R2 : Pour l'unité provinciale, on demandera les temps de natation à envoyer avant le 30 novembre. Il est possible que l'entraîneur provincial demande des vidéos de figure à envoyer également.

Q5 : Pour le jugement de l'événement préparatoire de routines, qui doit juger ? Est-ce que le membre de la fédération est affecté par NAQ ?

R1 : Pour le programme provincial : un juge certifié niveau1, un entraîneur certifié minimalement compétition introduction et un membre de la fédération

Pour le programme national : un juge minimalement certifié niveau2, un entraîneur certifié minimalement compétition développement et un membre de la fédération

R2 : Le membre de la fédération sera affecté par NAQ.

Q6 : Pour être identifié par le ministère, est-ce que les athlètes doivent faire une routine technique ?

R1 : Minimum d'une (1) épreuve libre parmi les quatre (4) épreuves suivantes : solo libre, duo libre, duo mixte libre, équipe libre.

Minimum d'une (1) épreuve technique parmi les quatre (4) épreuves suivantes : figures, solo technique, duo technique, duo mixte technique, équipe technique.

R2 : La politique pour l'année 2021 :

http://synchroquebec.qc.ca/wp-content/uploads/2020/09/20200917_Politique-athl%C3%A8tes-identifi%C3%A9s-Ann%C3%A9e-COVID-Finale.pdf

Q7 : Est-ce qu'il y aura une explication des procédures d'inscription de placement sport ?

R1 : Oui, un document explicatif vous sera fourni très bientôt.

Q8 : Comment les juges peuvent-ils se requalifier ?

R1 : La première option pour se requalifier sera de participer aux ateliers identifiés pour la requalification (mois d'octobre). Une autre option de requalification sera annoncée ultérieurement et est encore en développement

Q9 : à quoi sert l'événement préparatoire d'habiletés ?

R1 : Ce premier événement sert de retour graduel à la compétition. On désire vous donner du contenu à pratiquer pour faciliter votre planification. Il sert également de présélection pour l'unité régionale.

R2 : Nous pensons que ce genre d'événement donne une motivation supplémentaire aux athlètes. La forme de l'événement permet une rétroaction qualitative et constructive.

Q10 : Est-ce que les athlètes affiliés dans le programme régional peuvent faire l'événement ?

R1 : Les athlètes du programme régional peuvent faire l'événement, mais ne feront pas partie de l'évaluation officielle. Chaque club est invité à faire une évaluation maison en utilisant les documents de la fédération de ses athlètes régionales.

Q11 : Est-ce que c'est réaliste de penser qu'une équipe à 10 pourrait nager en compétition cette année ?

R1 : C'est très risqué. Nous suivons l'évolution de la situation et nous adaptons notre guide de relance au contexte actuel. Nous ne pouvons pas nous prononcer là-dessus. Prévoir des options.

Q12 : Quels seront les coûts des compétitions ? Est-ce que les compétitions virtuelles auront les mêmes coûts ?

R1 : Les coûts demeureront les mêmes qu'annoncé dans la charte tarifaire.

R2 : Oui, les coûts resteront les mêmes.

Q13 : Est-ce que les résultats de natation dans l'événement préparatoire de novembre seront compilés ?

R1 : Nous n'avons pas encore décidé si nous publierons des statistiques par club, par région ou pour la province. On est encore en réflexion. Tous vos commentaires et vos besoins sont les bienvenus.

Q14 : Si j'ai une nageuse qui est dans la tranche d'âge 16-20 ans, mais qui nage dans une équipe provinciale 13-15 ans, quelles habiletés doit-elle faire ?

R1 : Idéalement, nous suggérons que les athlètes participent à leur épreuve dans leur propre groupe d'âge pour respecter le DLTA. L'exception est si une athlète jumelle 2 programmes. À ce moment-là, le choix de l'épreuve revient à l'entraîneur.

EX.1 : une athlète de 16 ans provinciale qui nage dans une équipe 13-15 ans provinciale, nous lui suggérons de participer à l'épreuve d'habiletés 16-20 ans.

EX.2 : une athlète de 12 ans provinciale qui nage dans une équipe 13-15 ans nationale, nous lui suggérons de participer à l'épreuve d'habiletés qui reflète le parcours de son année. Si cette nageuse prend part principalement aux compétitions du programme national, alors elle pourra participer aux habiletés 13-15 ans nationales.

Q15 : Est-ce que nous pouvons faire des compétitions régionales avec nos propres contenus ?

R1 : Nous encourageons fortement les clubs à prendre des initiatives de ce genre ! Par contre, chaque compétition en natation artistique doit être sanctionnée par la fédération. Advenant le cas où un club désirerait organiser une compétition régionale, il y aurait la possibilité de l'ouvrir à toute la province.